

DEPARTEMENT  
DES  
ALPES-MARITIMES

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Comité du  
SYNDICAT MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DES AM

Séance du 26 MARS 2003

Objet : L'an deux mille trois et le vingt six Mars  
à dix huit heures

Demande de Subvention Européenne Communes en phase transitoire "Valorisation des orgues de la Roya-Bévéra"

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement, dans le centre de Lantosque, sous la présidence de Monsieur Jean THAON

Présents ou représentés :

MM. THAON, ALUNNI, BALARELLO, BARBIER, ESTROSI, FOUQUES, GILLY, GINESY, LAURIERE, LORENZI, MARY, PAUGET, VEROLA, VELAY, PELLETIER.  
MMES ALLAVENA, FORESTIER, RAYBAUD, RENAUDO, ROUANET, SOMARIA, STEFANI.

0303/04

Le Président présente à l'Assemblée le bilan du "1er Festival International des Orgues des vallées de la Roya-Bévéra" qui a mis en valeur ce patrimoine d'une grande richesse en orgues, suite logique de la politique de restauration et d'entretien entreprise par le Conseil Général des Alpes-Maritimes.

Le projet 2004 consiste à reconduire ce Festival International d'Orgues Historiques en associant 10 concerts et visites guidées et en créant un site internet répertoriant les orgues historiques et leur spécificité.

En conséquence, le Président propose de solliciter l'Union Européenne au titre des communes en phase transitoire, du Conseil Régional "Provence-Alpes-Côte-d'Azur", des subventions pour la continuité de cette opération "Valorisation des Orgues Historiques de la Roya-Bévéra" dont le montant est évalué à 50 000 Euros, pour l'année 2004.

Où l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, le Comité :

- sollicite au titre des communes en phase transitoire de l'objectif 2 des subventions auprès de l'Union Européenne (30%) et de la Région (50%),
- charge le Président d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ces opérations.

Ainsi fait, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.  
Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,  
Jean THAON

